

COMMUNE DE TREVOL

Demande d'inscription d'un enfant non trévolois dans un établissement public maternel ou primaire de la commune de TREVOL pour l'année scolaire 2020-2021

en application des dispositions de l'article 23 de la loi du 22 Juillet 1983, modifiée par la loi n° 29 du 9 Janvier 1986 et la loi n° 972 du 19 Août 1986, relatives à la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques

Je soussigné **nom et prénom** du Père ou de la Mère :

Adresse précise:

N° de téléphone

DEMANDE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT NOM PRENOM.....
(Annexer correspondance motivée)

DATE DE NAISSANCE

AU Groupe scolaire René FALLET Henri MATISSE

en classe de

et sollicite de Monsieur le Maire de ma commune de résidence son autorisation pour l'inscription de mon enfant dans l'établissement nommé ci-dessus et son engagement à participer aux frais de fonctionnement prévus par la loi précitée.

A le
Signature des Parents

ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Pour la prise en charge des frais de fonctionnement D'un enfant scolarisé dans un établissement scolaire de TREVOL

Je soussigné : Maire de la commune de :

AUTORISE - REFUSE (1)

l'inscription de l'enfant au groupe scolaire René Fallet Henri Matisse
- classe

Préciser le motif en cas de refus
.....

et m'engage à verser à la Commune de TRÉVOL, une participation au moins égale à 400.00 €, somme sollicitée pour l'année 2019/2020, et correspondant à une partie des frais de fonctionnement d'un élève.

Cette autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en Mairie, le

Cachet et Signature

(1) *Rayer la mention inutile*